

Communiqué de  
presse pour diffusion  
immédiate



## **L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU CANNABIS LANCE UNE APPLICATION MOBILE POUR SOUTENIR LES ACTEURS DU SECTEUR**

**Québec, le 13 septembre 2023** – L'Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC) est fière d'annoncer le lancement de son application mobile, disponible sur les systèmes IOS (Apple) et Android. Elle permettra à ses membres d'avoir un avantage concurrentiel sur les autres acteurs du secteur.

La mission première de l'AQIC est de contribuer de manière responsable au développement de l'industrie. Consciente des défis auxquels plusieurs entreprises québécoises du secteur font face, l'Association a développé cette application qui contient plusieurs outils et fonctionnalités qui seront d'une grande aide aux entreprises en quête de prospérité et de nouveaux marchés.

### **Des outils et fonctionnalités uniques au Canada**

Espace de clavardage sécurisé, plateforme de partage B2B, espace carrière, zone de documentation et revue de presse sont quelques-unes des fonctionnalités que propose l'application de l'AQIC. Encore une fois, tout a été pensé pour bonifier l'expérience des membres de l'AQIC et faciliter leur accès à l'information dans une logique de développement économique responsable.

« Cette application, que nous avons développée avec l'entreprise ProgExpert, est quelque chose que nous avons hâte d'offrir à nos membres. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles manières d'innover et d'offrir de nouveaux services à nos membres. Nous voulons mieux les outiller et leur donner des avantages exclusifs qui les aideront à se tailler une place de choix dans l'industrie mondiale du cannabis. C'est exactement ce que permettra cette application », explique Pierre Leclerc, président-directeur général de l'AQIC.

Michel Timperio, président du conseil, déclare, quant à lui, que « l'AQIC a énormément évolué depuis la dernière année et est toujours tournée vers l'avenir. Nous essayons de garder une longueur d'avance sur ce qui se fait ailleurs. L'application en est un bon exemple. Et ce n'est qu'un début! »

### **Développements à venir**

Bientôt, il sera possible de devenir membre de l'AQIC à titre d'individu. Plus qu'une façon de soutenir les entreprises du Québec, cela permettra aux adhérents d'avoir accès à un catalogue des produits québécois du cannabis médical, à un espace de clavardage avec les entreprises, à des rabais pour des événements spéciaux ou encore à la visite de producteurs, entre autres.

## **À propos de l'AQIC**

L'AQIC offre à ses membres un forum de réflexion sur les enjeux qui touchent l'industrie québécoise de ce secteur et agit comme interlocutrice constructive auprès des instances gouvernementales et des parties prenantes. Elle vise le développement responsable d'un cadre réglementaire adapté au Québec, et ce, dans l'atteinte des objectifs de santé et de sécurité publiques visés par la légalisation du cannabis, soit la réduction des méfaits associés à la consommation par l'offre de produits de qualité soumis à de rigoureux contrôles et la redirection de l'achat de cannabis vers l'économie licite.

Pour de plus amples informations, consultez le site : [aqic.ca](http://aqic.ca).

- 30 -

## **Demandes médias et services aux membres**

Caroline Shevlin  
Coordonnatrice  
Association québécoise de l'industrie du cannabis (AQIC)  
Téléphone : 514 834-9233  
Courriel : [info@aqic.ca](mailto:info@aqic.ca)